

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABBONNEMENTS
 Imp.-typ. Suisse Esthétique
 Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
 1. mois 1.50 3. mois 4.50 6. mois 8.00
 1 an 15.00 2 ans 28.00 3 ans 40.00
 En sus les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyen tant une surtaxe de 50 centimes.
 Numéro de chaque numéro 114 24

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 Publiques
 S.A. SUISSE DE PUBLICITE
 Rue St-Pierre
 Fribourg
 TOUTES LES ANNONCES

Nouvelles du jour

Le referendum du Luxembourg. L'agitation électorale en Italie.

Avant-hier se sont terminées, au Luxembourg, les opérations électorales exigées par le referendum qui soumettait à la votation populaire la question de savoir si le peuple voulait conserver sa dynastie en la personne de la grande-duchesse Charlotte et si, au point de vue économique, il entendait que l'Etat fût rattaché à la Belgique ou à la France. La majorité est très considérable pour conserver la dynastie grande-ducale et elle n'est presque pas moins grande pour demander le rattachement économique à la France.

Le lendemain de l'armistice déjà, le Luxembourg avait dénoncé l'union douanière qu'il avait dû contracter sous la pression de la Prusse et qui aurait duré jusqu'en 1939, contrairement aux intérêts véritables du Luxembourg. L'union économique avec la France, qui va être proclamée, apporte à la France le complément de ce qu'elle trouve dans la Lorraine reconstruite. Le bassin sidérurgique du Luxembourg compte plus de 4000 hectares et comprend des usines complètes. La France et le Luxembourg, unis, se trouveront les maîtres absolus du marché du minerai de fer appelé minette. L'activité industrielle du Luxembourg qui, avant la guerre, exportait les 92 % de sa production, va reprendre complètement, et, cette fois, au profit de la France, car c'est à ce dernier pays que reviendra, en premier lieu, la grande production métallurgique luxembourgeoise.

« Nous sommes en proie à une vive préoccupation au sujet de la lutte électorale qui vient de s'ouvrir », écrivait l'autre jour le *Corriere della Sera*.

La campagne électorale a mal commencé, en effet, en Italie, et Dieu sait comment elle finira. Certains journaux disent que le tumulte scandaleux qui a terminé les débats de la Chambre n'est qu'un prélude. La lutte sera ardente, surtout dans le nord, où la guerre a déchaîné tant de haines et de rivalités de partis. Interventionnistes et neutralistes sont de nouveau aux prises plus furieusement que jamais, et la question, pourtant périmée, de l'entrée de l'Italie dans la guerre va être la grande et dangereuse plate-forme des prochaines élections. Une sorte de folie collective s'est emparée des nationalistes chauvins, qui rêvent de nouvelles guerres et de nouvelles aventures à la d'Annunzio. Leurs journaux sont d'une violence sans égale envers M. Nitti, qu'ils somment de quitter le gouvernement. Ils poussent de toutes leurs forces à la sédition militaire afin de provoquer un coup d'Etat et de faire tomber le pouvoir dans les mains d'un d'Annunzio. Et dire que la plupart des adversaires de M. Nitti, qui jouent ainsi avec le feu, appartiennent hier aux partis de l'ordre et de la conservation sociale ! Ils sont aujourd'hui aussi dangereux que les socialistes révolutionnaires qui se préparent à profiter de la lutte à mort que se font les « bourgeois ». Un journal milanais, se demandant même quel est le plus dangereux pour l'Italie du bolchévisme nationaliste ou du bolchévisme rouge.

Le général von der Goltz, invité par le gouvernement du Reich allemand à ramener ses troupes des Etats baltiques en Allemagne, cherche une raison acceptable de n'en rien faire. Il a donc offert à Koltchak et à Denikine de les aider à vaincre le bolchévisme. Il se fait fort d'aller prendre Pétrograd ou Moscou, à leur choix. Son offre ne sera probablement pas acceptée, à cause des Alliés. Mais on a vu qu'une autre armée allemande, placée sous un commandement russe, coopère déjà à la campagne de Koltchak.

Le *Secolo* de Milan rapporte les décisions du congrès des socialistes du Tyrol méridional allemand, réuni à Bolzano (Bozen) avec l'assistance du camarade Auguste Avancini pour les socialistes du Trentin, et du camarade Sylvius Flor pour les socialistes du royaume d'Italie. Après avoir relevé que, malgré la pro-

messe solennelle de l'auto-décision faite par M. Wilson, le Tyrol méridional allemand a été annexé à l'Italie, en assujettissant 240,000 Allemands à une autre nation (d'après l'exposé de M. Tittoni à la Chambre, ils ne feraient que 180,000), on demande que l'autonomie de la province soit appliquée à tous les points de vue : l'auto-décision pour les ladin, afin qu'ils puissent établir s'ils veulent appartenir à la province de Trente ou bien à celle de Bozen ; le suffrage universel pour les deux sexes ; l'emploi de la langue allemande dans les bureaux et dans les écoles ; liberté d'association et de réunion ; liberté absolue de presse ; conservation et extension des lois sociales en vigueur, etc.

Le Congrès a voté, en outre, une protestation énergique contre toute tentative d'oppression de la population allemande dans les écoles, dans les bureaux et dans les emplois publics.

Le comité a été chargé de publier un journal : le *Volksrecht*.

Le manifeste traditionnel de la franc-maçonnerie italienne pour le Vingt-Septembre n'avait pas, cette année-ci, sa note d'antifélicianisme criard comme à l'époque des grand-maîtres Ferrari et Nathan. Nous en avons l'explication :

L'avocat Domitius Torrighiani (le nouveau grand-maître), pour avoir été autrefois dans les rangs des catholiques militants, sait d'expérience que ni le Pape, ni les catholiques ne sont les ennemis de l'Italie.

L'Unità de Florence nous apprend que M. Torrighiani fit jadis partie d'un Cercle de la jeunesse catholique italienne.

Un membre de la Chambre française, député de Seine-et-Oise, avait, il y a quelque temps, porté plainte pour tentative de corruption contre un certain Gilbert, qui avait glissé dans sa main un billet de 1000 francs. Il supposait qu'on avait ainsi simplement voulu mettre à l'épreuve son incorruptibilité. M. Prat a été déboulé de sa plainte pour le motif que la loi prévoit la tentative de corruption à l'égard d'un fonctionnaire, mais non d'un député.

En confédération leur loi, les législateurs pensaient-ils qu'ils ne devaient pas même être effleurés d'un soupçon ? Il est probable qu'un certain nombre tenaient à ne pas se faire couper les vivres par la crainte que les corrupteurs auraient de la justice.

Hier vendredi, a paru, à Londres, un nouveau journal, publié en hébreu, intitulé *The Jewish Guardian*, rédigé par des Israélites et destiné à combattre les sionistes, qui veulent fonder un Etat juif en Palestine. L'idée des plus éclairés et des plus riches de la nation juive est généralement que cette localisation diminuerait l'influence internationale que les Israélites exercent dans la plupart des pays de l'Europe.

La santé de M. Wilson

(Havas.) — On apprend que M. Wilson, qui qu'il ait passé une bonne nuit, était moins bien que le matin précédent. Un spécialiste des maladies nerveuses a été appelé. On explique ensuite que le spécialiste avait été appelé par mesure de précaution pour assister M. Grayson, médecin de M. Wilson.

Washington, 3 octobre.

(Havas.) — Le 2 octobre, M. Wilson est resté couché toute la journée. Les médecins ont déclaré que l'état du président n'était guère favorable et, en conséquence, ont imposé à M. Wilson un repos complet.

D'Annunzio contre M. Nitti

Milan, 3 octobre. Le correspondant du *Corriere della Sera* télégraphie de Fiume que la nouvelle annonçant que la Chambre avait exprimé sa confiance au gouvernement Nitti a soulevé une forte agitation parmi la population de Fiume. Celle-ci a organisé une manifestation qui eut lieu jeudi, et à laquelle participèrent plusieurs milliers de personnes. Un long cortège, avec, en tête, la mus-

que militaire, se rendit devant le palais du commandant. Sur le balcon, d'Annunzio prononça un discours d'une extrême violence dirigé contre M. Nitti. D'Annunzio termina son discours par son cri de guerre et dans le jour où Victor-Emmanuel III entrera dans Fiume pour être deux fois roi d'Italie. Le conseil national de Fiume a publié une protestation contre le blocus décrété par le gouvernement italien.

Lettre de Sa Sainteté à l'Épiscopat de Suisse

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES JACQUES, EVEQUE DE BALE ET LUZERN, ET AUX AUTRES EVEQUES DE LA SUISSE.

BENOIT XV, PAPE
 Vénérables Frères
 Salut et Bénédiction apostolique

A l'occasion de votre réunion annuelle, tenue récemment à Sion, vous avez bien voulu Nous envoyer un nouveau témoignage de votre piété filiale et de votre dévouement, que Nous avons reçu avec joie.

Nous avons constaté avec quel zèle vous vous occupez, d'un commun accord, des besoins de votre patrie, et ainsi que vous avez ordonné pour le troisième dimanche de septembre une cérémonie spéciale d'action de grâces envers Dieu qui a protégé visiblement votre pays demeuré sain et sauf au milieu des nations bellégérantes. Votre intention est certainement digne d'éloges, et elle attirera sur votre patrie les faveurs divines. Pour Nous qui aimons la Suisse d'un amour particulier, Nous Nous associons de tout cœur à ces prières publiques, et Nous le faisons d'autant plus volontiers que, pendant la guerre, la Suisse a profité du bienfait de la paix pour multiplier les œuvres de charité qui ont signalé à l'admiration de tous.

Nous prions pour que partout, mais surtout chez vous, la paix règne au point que l'armée n'ait plus besoin de garder vos frontières et que la continuation de la paix à l'intérieur soit assurée par les sentiments chrétiens de tout le peuple. La célèbre encyclique *Rerum Novarum* contribuera grandement à ce second effet, et les événements présents lui donnent une actualité pressante.

Vous aurez tout, Vénérables Frères, de rappeler avant tout au peuple les préceptes de l'Évangile et la sainteté de la vie chrétienne, d'où découlent, sans aucun doute, la justice et la charité qui rendront à toutes les classes de la société le calme désiré, et ainsi s'ouvrira une nouvelle ère de bonheur et de prospérité pour l'Etat. Comme gage de faveurs célestes, et en témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous accordons de bon cœur à Vous, Vénérables Frères, et à tout le peuple suisse, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, au jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge, en l'année 1919, de Notre Pontificat la sixième.

BENOIT XV, PAPE.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Un roi juif

Lundi 6 octobre, ce sera le centenaire du décès du roi Charles-Emmanuel IV, de Sardaigne, qui, après avoir transmis la couronne à son frère le duc d'Aoste, qui devint Victor-Emmanuel I^{er} (le 2 juin 1802), était entré au noviciat de la Compagnie de Jésus à Saint-André du Quirinal. Son second frère, le roi Charles-Félix, qui succéda à Victor-Emmanuel, lui fit ériger dans l'église de Saint-André un beau monument surmonté de son buste en habit royal. Charles-Emmanuel IV était né en 1751.

Nouvelles diverses

Le roi et la reine de Belgique sont arrivés, jeudi, à New-York ; ils ont été reçus par le vice-président Marshall ; les forts ont tiré des salves.

On annonce que le baron Bischof est nommé ambassadeur d'Autriche à Paris.

La reine de Roumanie, accompagnée de la princesse Marie, vient de quitter Bucarest pour se rendre en Italie.

M. Proch vient de renoncer à former le ministère serbe.

Les cheminots d'Espagne ont décidé la grève générale parce qu'on leur a refusé la journée de huit heures.

La clôture des Chambres fédérales

Berne, 3 octobre.

A la surprise générale, le Conseil des Etats s'est trouvé déjà jeudi matin au bout de ses travaux. Grâce à la diligence que M. le président Brügger a mise à activer les délibérations sur l'impôt de guerre, cet important projet en 143 articles a été discuté et voté en quatre jours. Les représentants des cantons, il faut le dire, ont fait preuve d'un bon vouloir qui a enchanté le chef du département des finances. Ils ont siégé soir et matin et se sont abstenus de toute proximité oiseuse.

Le président de la commission, M. Paul Scherrer, a lui-même donné l'exemple par la concision de ses exposés, qui n'en étaient pas moins substantiels. Le représentant de Bâle-Ville termine sa carrière parlementaire en beauté, peut-on dire, car il laisse pour héritage le commentaire autorisé et complet d'une loi fiscale qui régira la Suisse entière pendant seize ans.

On se demande ce que serait devenu ce travail si extrême si le Conseil des Etats avait ajourné la discussion du projet, comme il en a été question un instant. M. Paul Scherrer serait parti avec cinquante rapports rentrés, et la commission, désemparée par la disparition de son président, aurait dû recommencer ses délibérations sur l'impôt de guerre ! La retraite du député radical bâlois prive la gauche, au Conseil des Etats, d'un de ses orateurs les plus marquants et les mieux écoutés. Quant aux motifs de cette renonciation, il ne faut pas les chercher dans la fatigue et l'état de santé du démissionnaire, qui est encore jeune, vigoureux et bien en voix. L'explication de cette éponge aux sphères de la politique bâloise, car, s'il s'agissait d'une simple concession, M. Scherrer ne serait pas remplacé sur la liste des partis bourgeois par un autre radical.

Au Conseil national, la session a pris fin au milieu d'une chasse-croisée de motions et d'interpellations. Avant-hier soir, c'était au sujet du fromage et de la vie chère qu'on interpellait le Conseil fédéral. Hier, c'est à propos des prétendus massacres de Juifs en Galicie et des méheurs beaucoup plus authentiques des Suisses emprisonnés en Russie.

L'interpellation sur les « cruautés inouïes » commises par les Polonais contre les Juifs d'Israël en Galicie a été développée par M. Brand, député socialiste, parlant au nom de son groupe. Si ce que raconte M. Brand, sur la foi des agences juives, était la vérité pure, il va sans dire que chacun, aux Chambres, réprobait cette persécution. Nous ne voulons pas plus d'oppression pour les Juifs que pour les chrétiens. Le représentant du Conseil fédéral, M. Calonder, pense de même. Son cœur souffre à la pensée de tant de massacres. Mais il voudrait des preuves, et il se permet de croire que l'excellent gouvernement de la jeune république polonaise, avec laquelle la Confédération suisse entretient des relations amicales, ne tolérerait pas les pogroms au sujet desquels messieurs les socialistes réclament l'intervention fédérale.

Que dire de ces députés socialistes qui s'occupent du sort des Juifs en Orient, alors que le congrès de leur parti à Bâle décrète l'immigration en Suisse du beau régime qui fleurit à Moscou ?

Combien plus vraie et plus opportune, l'interpellation de M. Robert Schmid, de Zurich, signée par toute la députation libérale et démocratique zuricoise, comme aussi par des membres de la droite et de la députation romande ! M. Schmid, lui, peut parler ici, avec raison, de cruautés inouïes, puisqu'il s'agit des forfaits, dément prouvés et caractérisés, des horreurs du régime judaïco-socialiste qui a réduit l'ancien empire des Tsars à n'être plus qu'une vision d'enfer. Il s'agit, en particulier, du sort de nos compatriotes libas, et cela vaut bien la sollicitude de notre gouvernement, comme le demande l'interpellation.

M. Calonder, chef du département politique, met en lumière toutes les démarches déjà faites par le Conseil fédéral, qui s'est adressé au soviet de Moscou par divers intermédiaires. On suit à quels obstacles s'est heurté le rapatriement des Suisses de Russie : ceux qu'on a pu surmonter de cette fournée sont arrivés en Suisse dans le délabrement le plus complet. Quant à ceux qui sont restés, le gouvernement de Moscou ne consent à les libérer que si la Suisse rend à leur patrie les Russes réfugiés chez nous ! Tiennent-ils donc cela à rentrer au pays gouverné par Léning et Troitzky ? En tout cas, le Conseil fédéral s'est adressé aux autorités des pays par lesquels le convoi des rapatriés russes devrait passer, et il n'a pu aboutir encore à triompher des difficultés qu'on lui oppose. Le Conseil fédéral continuera à agir de tout son pouvoir en faveur de nos malheureux ressortissants.

M. Schmid s'est déclaré satisfait de ces explications de M. Calonder, en comptant sur la sollicitude toujours agissante du département politique.

Un député vaudois, M. Yersin, insiste pour qu'on obtienne surtout la libération des deux

cents Suisses emprisonnés à Moscou et à Pétrograd.

Le débat est ainsi clos et les auditeurs rangés autour de M. Calonder se dispersent.

Encore quelques mots de M. Jager, qui défend sa motion au sujet de la pénurie des logements. Le maire de Baden invoque ses propres expériences et celle du maire de Winterthuren pour demander au Conseil fédéral d'examiner s'il n'y aurait pas lieu d'intervenir dans ce domaine par des institutions de médiation entre propriétaires et locataires. Il réclame d'abord une ordonnance, mais il a renoncé à ce mandat impératif. M. le conseiller fédéral Miller, éminent, fait décider par le bureau qu'il accepte la motion ainsi modifiée.

C'est la fin. M. Haberin, président, prononce quelques paroles d'adieu, qui ont fait d'un égoïste funèbre à l'adresse de ceux qui se rendront plus. Et la session est déclarée close.

La tactique électorale en Valais

Sion, 3 octobre.

La composition de la liste radicale dans son ensemble n'a rien d'effrayant pour ses adversaires. Si MM. Défayes et Couchepin sont, sans contestation, des candidats de lutte, M. Trottel est plutôt effacé, et M. Loréan a besoin que le *Confédéré* s'y reprenne à deux fois pour faire son éloge. M. Bärcher, peu connu en général, était encore moins connu comme radical, jusqu'à ce que ce parti lui eût permis d'aspérer aux honneurs. Quant à la désignation de M. Charvoz, qui ne sera d'ailleurs pas maintenu en liste, elle fut surtout significative des tendances extrêmes qui emportent nos radicaux. Elle prouvait une concurrence sans bornes à l'égard des convictions religieuses de nos populations, mais en même temps, vis-à-vis des socialistes, une naïve humilité. Notre minorité, qui aime beaucoup se vanter de protéger l'industrie parce qu'elle compte, dans ses hommes de confiance, quelques patrons fort à cheval sur leurs prérogatives, avait montré l'appui des éléments de désordre et croyait les amadouer et les satisfaire en hissant sur la parole le grand libéral penseur de l'Extrême, inutile de dire qu'elle en est pour sa courbe honnête.

La situation se présente donc comme très favorable au parti conservateur. Cependant, un usage pointé à l'horizon, qu'il serait fort important de dissiper. Je vous disais dans ma dernière lettre que l'opinion dominante, chez les dirigeants du moins, penchait pour une liste de cinq noms. Dès qu'on sut cependant que la minorité choisissait quatre de ses candidats dans le Bas-Valais, il apparut comme nécessaire que les conservateurs y eussent au moins deux candidats. D'ailleurs, dans les conversations et consultations, la voix populaire, dont il est dangereux de ne pas tenir compte, se prononçait assez vivement pour livrer le combat avec un équipage complet.

Malheureusement, l'assemblée générale du parti n'aura lieu que le 5 octobre et elle a été préparée par des réunions régionales où furent prises des résolutions totalement différentes. Tandis que le Centre se prononçait vigoureusement pour les six candidats, le Bas, écoutant les exhortations de ses chefs, mais sans en être trop satisfait, assure-on, ne reculait pas à engager la campagne avec un seul nom de sa région ; il voudrait, en compensation, en demander le cumul. Ce serait diminuer un peu plus encore l'afféret à la lutte de ses électeurs conservateurs, qui seraient ainsi assurés que, quoi qu'il arrivât, leur candidat sortirait bon premier. Dans ces conditions, il ne manque pas de personnes, dans le Centre surtout, pour préconiser la composition de listes régionales qui s'apparenteraient. Leur raisonnement est assez logique. Puisque, disent-elles, on veut à tout prix assurer la représentation des anciens arrondissements et qu'on ne craint pas, à cet effet, de compromettre les chances du parti, qu'on prenne au moins la voie sûre pour attribuer à ces arrondissements la juste part qui leur revient.

Espérons cependant qu'on n'en arrivera pas à cette extrémité et que le principe de la liste unique triomphera de toutes les difficultés. Il faudrait pouvoir espérer encore, contre les pronostics contraires, que cette liste unique portera six noms. Ce serait sans aucun doute de meilleure tactique. La liste incomplète, dans les conditions où la lutte se présente chez nous, serait un peu comme l'abandon d'un fortin. Elle provoquerait en outre de fâcheux commentaires. Bien que les chefs du parti, comme ils sont en vue, que le lien qui les unit, comme ils sont en vue, se soit ce point avec les électeurs. Ils susciteront du mécontentement qui se traduira vite en accusations désagréables, leur reprochant bien à tort des vies personnelles et des vies ambiguës.

Sion, 3 octobre.

Le comité électoral du parti libéral radical vaïsaïen a désigné M. Albert Torrens, notaire et président de la bourgeoisie de Sion, comme candidat au Conseil national, en remplacement de M. Maurice Charvoz, qui décline une candidature.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Combien la Vierge Marie aime à être saluée sans cesse, par les angéliques paroles lui annonçant sa mission divine, mais combien aussi elle aime que nous y ajoutions les mystères qui ont traversé et composé le cours de sa vie, mystères dont l'adaptation peut se faire aussi à notre existence! Un esprit méditatif ne manquera pas d'y trouver une manne nourrissante et toujours renouvelée, une source de consolations et de lumières.

Incarnation. Les mystères joyeux. La Vierge est à l'avance de sa jeunesse. Après la mort de ses parents, elle a trouvé dans saint Joseph un soutien, un protecteur, car tous les deux ont fait vœu de virginité; et, dans l'ombre de ce double secret divin, les deux époux sont entrés dans la vie commune comme deux lis embaumés qu'on jointrait ensemble en un vase du plus pur cristal. Marie a quitté Jérusalem pour suivre son mari à Nazareth... C'est souvent un grand sacrifice que celui qui est demandé à une jeune femme, de changer brusquement l'orientation de sa vie et d'en mener une parfois très opposée à ses goûts anciens... La Vierge lui montre la voie.

C'est à Nazareth, dans une humble chambre, que s'accomplit le premier mystère joyeux: l'Annonciation. A la jeune mère aussi est annoncée la bonne nouvelle de l'Enfant qui va naître. Marie enfante son bonheur dans son cœur, elle se perfectionne dans son amour pour le dépôt divin qui lui est confié... Combien de jeunes mères gagneraient à transmettre à leur enfant l'âme soumise et pure de la Vierge, qui commente d'élever le Dieu qu'elle possède en Elle!

Après la grande nouvelle, la Visitation, le voyage vers Elisabeth: motif surabondant d'affection, de charité et de sanctification... Mères chrétiennes, pensez à celles qui sont comme vous, mais qui ont besoin de votre visite, besoin de secours, de sympathie, d'aide... Partagez avec elles, moralement et matériellement; il y a tant de petits Jésus qui vont naître presque sur la paillasse, avec de pauvres langes troués, continuant ainsi le mystère incommensurable de la parvité de l'Enfant-Dieu! Il y a tant de nations en dehors de la grâce, de l'éducatrice du baptême coulant sur les jeunes fronts!

Dès le quatrième jour, Marie, selon l'usage, se fait parer au temple de Jérusalem et présente Jésus pour l'offrir au Seigneur... Ce mystère d'obéissance et de pureté provoque notre admiration. Être ordinaire, ou le paraître, ne pas sortir de l'atmosphère de tous les jours, mais être dans les dispensés des obligations de l'Église, voilà la même insupportable de cet acte qui nous confond, en face de la grandeur et de la pureté de ceux qui l'ont accompli.

Les années heureuses se passent; l'Enfant-Dieu croît et se développe, en force et en grâce. Le premier Noël de la mission divine va lui être donné par ses docteurs dans le Temple, et Jésus, quittant son père et sa mère, semble se abandonner pendant trois jours. Douleur, épreuve de l'âme; mais Dieu entretient... Ne savons-nous pas que l'heure de l'emportement sur nous et que les intérêts du Maître doivent passer avant les vœux des parents?

C'est à la fin des mystères joyeux, l'introduction aux pages mystérieuses des mystères douloureux, et Marie l'a ressentie dans son cœur. Encore elle gardera son Enfant et l'aura tout à elle; mais le Noël devint un homme, fait. Les temps sont proches... Jésus a quitté Marie; elle ne le retrouve plus que de loin en loin. Veut-elle connaître la solitude des journées sans joie, des soirs sans tendresse, et sa pensée suit sans cesse l'Enfant adoré. L'intuition de son amour la fait déjà passer par l'agonie du Jardin des Oliviers, qui doit prosterner le Christ le front contre terre... Combien de fois nos propres agonies intérieures nous ont fait pousser la calice et demander qu'il s'éloigne de nous! Marie le boira jusqu'à la lie... Nous pouvons supposer qu'elle n'était pas loin de son fils pendant l'affreux supplice de la flagellation et du couronnement d'épines et qu'elle le suivait avec les saintes femmes sur la route du Calvaire. Il passa tout près d'elle et la regarda! Davantage que le voile de Véronique, elle fut imprégnée du saphir de Jésus et reçut sur son cœur l'empreinte de la face adorée, défigurée. Sur le sommet de la Golgotha tombèrent sur elle, goutte à goutte, les rubis de la Croix; et, tandis que son fils mourait, elle se sacrifia avec lui dans l'œuvre de la Rédemption. Le cadavre divin, descendu pieusement de l'Arbre du salut, reposa dans ses bras... Elle comprit donc les déchirements suprêmes causés par les ravages de la mort, et contemplés sur un être aimé; les yeux éteints, la bouche livide, la tête et les membres retombant en arrière, sans résistance. Elle courut aussi l'ensevelissement dans le tombeau, et, après elle, tous les corps de pierres qui ont passé par la même douleur virent s'attendrir et se fortifier tout ensemble, devant cet exemple surabondant.

Debout, au pied de la Croix, la Mère des douleurs pleurant! Mais, sur un sacrifice qu'on ne peut mesurer qu'à la grandeur de l'amour qui unissait Jésus à Marie, plana la consolation de la promesse de la résurrection, et déjà la Vierge, tout en restant sur la terre, participa à la joie des mystères glorieux.

N'est-ce pas à sa mère que le Seigneur a dû apparaître le premier, la figure rayonnante? Plus de sang, plus d'épines, plus de larmes, plus de blasphèmes, plus de sarcasmes; tout, jusqu'à ses blessures, est lumineux. Jésus apparaissant à Marie nous donne la consolation certaine des vivants après la mort; les mêmes intimités, mais plus exquises, les mêmes délicatesses, mais plus profondes, le même amour, mais un amour éternel.

Puis, c'est l'Ascension, l'heure du départ définitif pour le ciel; la Pentecôte, où commence l'Église; dont Notre-Dame est la régule et l'étoile. Par un désir constant, la Vierge s'acheminait vers la mort qui, pour elle, ne peut donner de crainte,

car elle n'est que la réunion tant attendue à son Bien-Aimé, devant Lui-même la chercher et l'introuvable dans les dernières ténèbres.

Notre-Dame du Rosaire, astre couleur de rose et de lis, lorsque nous tenons en nos mains notre chapellet béni, attirer nos cœurs dans vos réseaux mystérieux qui flottent, tels des fils de la Vierge, dans l'éther du Ciel!

NÉROLOGIE

Le sénateur Hector Ponti
A Biumo Inferiore (Varesè) est mort, le 2 octobre, le sénateur Hector Ponti, ancien maire de Milan. C'était une des plus hautes figures du monde industriel et politique. Il avait voué aussi de grands soins à l'agriculture. Il appartenait au courant libéral-moderé et professaient des convictions chrétiennes sincères.

Il était le chef de la commune de Milan lors du percement du Simplon, et le président de l'Exposition nationale italienne qui eut lieu à cette époque.

Les référendums du Luxembourg
Voici le résultat final du référendum au Luxembourg: Référendum sur la question de la dynastie.
Inscrits: 126,775; votants, 90,485; bulletins nuls, 5,113.

Pour le maintien de la grande-duchesse, 66,811. Pour une autre grande-duchesse, 1286.

Pour une autre dynastie, 889.

Pour la République, 16,885.

Référendum économique:
Inscrits: 125,775; votants, 82,375; bulletins nuls, 8,600.

Pour l'union douanière avec la Belgique, 22,242.

Pour l'union douanière avec la France, 60,135.

Confédération

Les élections fédérales

M. Paul Golay ayant retiré à une candidature sur la liste des partis ouvriers socialistes vaudrait pour les élections au Conseil national, y a été remplacé par M. André Borel, mécanicien aux Chemins de fer fédéraux.

L'Association patriotique suisse neuchâteloise présentera une liste radicale de trois noms: ceux de MM. Paul Grossmann et Henri Calame, anciens députés, et Henri Berthoud, nouveau. Le Val de Travers ne présente pas de candidat pour remplacer M. Leuba, démissionnaire. Une proposition de porter le colonel Apothéloz se heurte à une incompatibilité constitutionnelle.

Il s'est formé à Zurich un parti populaire évangélique qui présentera une liste de quatre candidats curiales: ceux de MM. Ernest Müller, secrétaire de la Croix-Bleue; Hans Hopfinger (Zürich); Dr Samuel Huber, professeur à Winterthur; et Zwiß, à Horgen.

Le parti populaire évangélique du canton de Berne présente les candidats suivants: MM. Muggli, président du parti; Rysler, rédacteur de la Croix-Bleue; Betz, instituteur; Dr Mutzenberg, A. Spiez, Grossen; J. Leresche, de l'Union chrétienne; O. Pasche. Tous ces noms sont curiales.

Le cartel des associations des employés de Bâle a établi une liste indépendante dont voici les candidats: MM. Hugel, président de la Société des commerçants; Frei, conseiller national; Dr Hartmann, avocat; O. Weeber, ingénieur. Les trois premiers candidats sont curiales.

Le parti démocratique de Genève a décidé d'établir une liste complète composée de MM. Maunoir, Micheli, de Rabours et Steinmetz, conseillers nationaux sortants; Pöschel, Chappuisat, Gampfert et William Martin, nouveaux. Pour le Conseil des États, M. Ruffy, député sortant, est présenté à courir.

Les radicaux genevois porteront, pour le Conseil national, MM. Marc Peter et John Rochaix, conseillers nationaux, tous deux curiales; Marius Stassell, Berchet, Désarmod et Fulliquet, nouveaux; pour le Conseil des États, M. Henri Fazy, conseiller actuel, sera reporté.

L'électricification des C. F. F.

La direction générale et la commission permanente des Chemins de fer fédéraux soumettent au Conseil d'administration la convention conclue entre le gouvernement du canton d'Argovie et la direction générale des C. F. F. pour l'établissement des lignes hydrauliques de l'Aar, d'Aarau jusqu'à Walden, en vue de la création d'une usine hydroélectrique près de Rempenwil. On prévoit la construction d'une usine de 60,000 chevaux, ce qui nécessiterait un prix actuel des salaires et des matériaux, une dépense d'environ 60 millions de francs. Les frais annuels d'exploitation s'élevaient à environ 5,400,000 fr.

Loi sur les fabricants et ouvriers de 48 heures

Le Conseil fédéral a décidé l'entrée en vigueur, pour le 1^{er} janvier prochain, de la loi sur les fabricants, ainsi que de la loi sur la semaine de 48 heures.

Les instituteurs genevois et les socialistes

L'Union des instituteurs primaires du canton de Genève a décidé de se retirer de l'Union des employés à traitement fixe, qui s'était prononcée pour une telle commune avec les socialistes.

Les orphelins de la guerre

La section de la Croix-Rouge d'Aarau a fait don à 26 orphelins, en souvenir de leur père, mort en 1918, pendant le service d'occupation des frontières, d'un carnet de caisse de 100 fr.

Sur le lac Majeur

On nous écrit de Lugano, le 3 octobre:
On annonce que le service de la navigation à vapeur dans le bassin suisse du lac Majeur (Lino-Brissago-Locarno) sera rouvert le 15 octobre. La frontière de Valmaria (Brissago) est déjà rouverte au trafic.

Dans la presse

On nous écrit de Lugano, le 3 octobre:
Hier est entré dans la rédaction du *Popolo e Libertà* M. l'abbé Dr François Alberti, ancien professeur de littérature et d'histoire au petit séminaire de Pollegio.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

Genève, 3 octobre.
L'avant-dernière journée de la conférence universitaire a été extrêmement chargée.
La séance du matin a commencé par un rapport de M. Petit-Dutaillier, de Paris, et un rapport de M. Albert Malsch, de Genève, sur l'enseignement primaire et universitaire et les modalités à fixer pour chaque pays. Il est hautement désirable que les universités collaborent à la préparation des instituteurs. La conférence a entendu ensuite la lecture des vœux rédigés par les délégués des facultés des sciences, des lettres, du droit et de médecine.
L'après-midi, on a discuté de l'échange des professeurs et du rapprochement universitaire.

ARMÉE SUISSE

A l'état-major

D'après un communiqué du Département militaire, le colonel divisionnaire Sonderegger n'a pu accepter sa nomination définitive de chef de l'état-major, pour des raisons absolument personnelles. En ce moment-ci, il fonctionne en qualité de chef de l'état-major général par intérim. Le Conseil fédéral espère surmonter prochainement les difficultés qui s'opposent à l'élection du colonel Sonderegger. Malgré les affirmations contraires, la question de la Société des nations ne joue pas le moindre rôle dans cette affaire.

TRIBUNAUX

L'avenir d'un Bâlois arrêté au poteau d'exécution

On ne se souvient plus guère de cette tragique aventure dont fut victime M. Auguste Fallet, d'Yverdon, lequel pécha à plusieurs reprises de se faire tuer en France.

Il s'agissait en réalité d'une colossale erreur judiciaire, que s'employa à débrouiller et à dénouer, avec une intelligence et un zèle remarquables, M. Courvoisier, ancien chef de la police de Sâreté de Neuchâtel.

Cette affaire est venue ces jours devant le tribunal civil de Zurich, après lequel M. Fallet a introduit une action en dommages-intérêts contre deux employés de commerce de Zurich, qui, au début de janvier 1917, avaient donné abusivement et sans l'en prévenir le nom de Fallet, alors à Bordeaux, pour servir de boîte aux lettres à un commerçant de Hambourg, nommé Jules Holz. M. Fallet ayant transmis à son fils, avec la meilleure foi du monde, deux cartes venues de Marseille, la censure française découvrit sur l'une d'elles des renseignements d'ordre militaire, écrits à l'encre sympathique. Fallet fut arrêté aussitôt et emprisonné à Lyon pendant de longs mois. Il aurait été immatriculé dans l'armée, sans l'intervention de M. Courvoisier, qui parvint à arracher Fallet au poteau d'exécution et à obtenir sa libération.

M. Fallet, qui a souffert physiquement et moralement de l'horrible prévention dont il a été victime, réclame 30,000 fr. de dommages-intérêts aux deux intermédiaires zuricois.

Extradition d'un déserteur

Le Tribunal fédéral a accordé l'extradition du déserteur italien Emilio Gioacchini, arrêté à Bellinzona. Gioacchini est accusé d'avoir profité de ses fonctions de sergent-fourrier de la sixième compagnie sanitaire, à l'hôpital militaire de Bologne, pour détourner les indemnités destinées aux malades et aux convalescents, pour une somme de 60,000 fr.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'Amérique nous envoie de la viande

(I. P. S.) — Le vapeur *Durham* a apporté à Gènes des quantités considérables de marchandises en balles pour la Suisse. Il y a entre autres 75 caisses de jambon et 60 caisses d'autres viandes de provenance américaine.

De la viande pour le Tessin

Le Conseil d'Etat du Tessin a reçu un télégramme de Rome, signé par M. le conseiller national Galtoni, dans lequel il est dit que les négociations relatives à l'importation de la viande sont sur le point d'être terminées. Le ministre italien de l'Agriculture a proposé au comité des exportations de permettre l'exportation de 35,000 quintaux de viande des provinces de Rome, de Pise, de Palerme et de Cosenza à destination du canton du Tessin.

Du fromage en échange contre le charbon

(I. P. S.) — A titre de compensation pour les livraisons de charbon à la Belgique, s'est assuré des livraisons de fromage suisse. De même, la Hollande envoie en Belgique du fromage et du beurre en échange contre le charbon belge.

Echos de partout

LE PROGRÈS DE LA SCIENCE

De la Fouchardière dans l'œuvre.
Le bulletin de l'Académie des sciences nous arrive d'une nouvelle découverte fort intéressante. Nous avions la poudre, grâce aux travaux d'un moine. Nous avions la poudre sans fumée, grâce à ce que nous savons. Nous avons aujourd'hui la poudre sans fumée, grâce à l'ingénieur Dolpoch.

Malgré ces nouveaux perfectionnements, cette poudre ne nous a pas plu. L'espérance que nous aurons bientôt la poudre sans bruit, ce qui permettra au monde de dormir la probabilité de rester intacte la prochaine fois qu'une poudre sera utilisée.

Mais la poudre sans fumée, sans feu et sans bruit ne sera pas encore parfaite. Les moines et les ingénieurs doivent rechercher la poudre sans propriétés explosives, la poudre sans pouvoir déflagrant, la poudre sans puissance balistique, la poudre idéale qui n'explose pas à des distances variables des projectiles sans atteindre. C'est un gros inconvénient de la poudre; les projectiles s'échappent des pipes que le pointeur ne voit pas, envoient aux quatre coins du ciel, en quatre directions, des braves gens qui ne demandent qu'à vivre; ils causent des dégâts que personne ne veut payer.

La poudre sans bruit et sans fumée, c'est bien. La guerre sans poudre, c'est beaucoup mieux. Et je ne suis pas de plus beau fait d'armes que la prise de Fiume, sans coup tiré.

L'arme blanche est juste et conforme au principe de la guerre, car celui qui la manie sait à qui il a affaire.

L'arme blanche, plus économique que les armes à feu, est aussi moins homicide. Avec l'arme blanche, la mort se traite de gré à gré; tandis que le soldat qui préfère la capivité au tuer ne peut se rendre à un bout de canon. Les batailles de l'antiquité furent relativement peu meurtrières, malgré les exagérations d'historiens méridionaux. Si on nous parle de terribles charges à la baïonnette dans la guerre moderne et de tranchées nettoyées au couteau, songez que, pour amener les soldats à ce point d'aveugle héroïsme, il a fallu une longue préparation d'artillerie; pour rendre des héros erragés, il faut commencer par les abrutir doucement par voie de détonation et par les tuer minutieusement au moyen d'explosions répétées.

Lorsque la poudre idéale sera en usage dans toutes les armées du monde, la science pourra étudier d'autres perfectionnements de la guerre et chercher l'arme idéale qui, n'étant pas à feu, ne soit pas non plus perforante, ni tranchante, ni conditionnelle... Après quoi, nous pourrions sans inconvenant envoyer tous les généraux à l'Académie et tous nos enfants à Polytechnique.

Mais j'ai bien peur que longtemps encore, dans les mêmes épiques, « armes » continue à rimer avec « larmes ».

MOT DE LA FIN

— Qu'est-ce que vous avez à accompagner la « Chœur qui chante » au Tessin? Vous n'êtes pas chanteur.

— Oui, je sais bien... Mais on sera fêtés, applaudis... C'est la gloire qui m'entraîne.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Bégars aux États-Unis

On mande de Helena (Arkansas):
Une perquisition opérée dans un village afin de découvrir l'assassin d'un fonctionnaire des chemins de fer causa une bagarre. Trois blancs et sept noirs furent tués; un certain nombre de blancs et de noirs furent blessés. On a demandé l'assistance de la troupe.

Les incendiations en Espagne

Madrid, 3 octobre.
(Havas). — Les détails des incendiations ne sont connus que pour les villes d'Interrupcion des communications empêché l'arrivée des nouvelles des campagnes. Dans le faubourg de Saint-Basile, à Valence, le courant a emporté une certaine quantité de personnes. La grêle a atteint à Alicante une hauteur de deux mètres. La toiture en verre des halles s'est effondrée sous le poids des grêlons. De nombreuses maisons ont été détruites ou menacées de s'effondrer. Plusieurs ponts ont été rompus. Le courant a emporté un baraquement dans un faubourg où logeaient six personnes. A Carthagène, 18 cadavres ont été retrouvés. On craint que les victimes ne soient plus nombreuses.

SUISSE

Départ

A Brienzwil (Berne), M. Amacher, âgé de 88 ans, a disparu depuis cinq jours.

Dans Penn-Bouillants

A Büren (Berne), la petite fille de M. Hans Wastli, âgé de 2 ans, est tombée dans une seiche d'eau bouillante et s'est évanouie.

Violents orages en Valais

Des orages très violents se sont abattus sur le Valais. Les torrents ont enflé le Rhône à tel point que le *Delette* a été emporté près de 900 mètres de bois de chauffage qui avaient été amenés sur la rive par le chemin de fer de la Fucha. Entre Brigue et Mera, deux ponts ont été enlevés par les flots.

Un rocher sur la voie ferrée

Sur la ligne du Simplon, à Proglia, entre Iselle et Domodossola, un bloc de rocher énorme s'est détaché de la montagne et a fait dérailler une locomotive suisse. La voie a été momentanément interrompue. Tout trafic est interrompu.

FRIBOURG

Le pont de Pérolles

Le Conseil d'Etat adressa au Grand Conseil un message exposant le projet de construction du pont de Pérolles. Ce document commença par un aperçu historique de la question.

Par décret du 20 novembre 1912, le Grand Conseil d'Etat aux Chemins de fer de la Gruyère une subvention de 3,480,000 francs pour la construction d'un chemin de fer électrique de la gare de Fribourg à celle de Bulle, par Marly, Ependes, Le Mouret, la Roche, Tussy et Riiz. Ce subside représentait le 50 % des dépenses, évaluées à 6,920,000 fr., considérées comme nécessaires pour l'établissement de la ligne, y compris le viaduc de Pérolles. Ce viaduc comportait, outre le tablier nécessaire à la voie ferrée, un passage simple pour piétons. Puis, le Conseil d'Etat fut invité à présenter un projet de pont-route. Le pont avec voie ferrée et passage pour piétons pouvait coûter à cette époque 1,262,400 fr. La construction du pont-route devait s'élever, avec l'élargissement nécessaire de la chaussée, à 1,764,000 fr.

Le devis estimatif du pont et des tronçons de raccordement étant de 2,188,000 fr., la part de l'Etat et des communes intéressées à la route atteignait ainsi les 284 % de la somme, soit 621,392 fr. Le solde de la dépense, 1,566,608 fr., représentait les 716 % des frais totaux, incombant aux chemins de fer de la Gruyère.

Sur cette base, le Grand Conseil d'Etat, le 28 novembre 1913, la construction du pont-route de Pérolles et des tronçons de raccordement. Le pont devait être construit par la C. E. G. sous la direction et la surveillance de l'Etat.

Le projet adopté était celui d'un pont-route en béton armé, de M. Jules Jeger, ingénieur à Fribourg. La longueur de l'ouvrage d'art était de 400 mètres environ, et sa largeur, de 12 m. 60.

Les adjudications auraient pu intervenir dans le courant de 1914, mais la guerre en nécessita l'ajournement. Ce fut la catastrophe du pont du Gottéron du 9 mai 1910 qui remit la question sur le tapis.

Après cette terrible alerte, la réalisation de l'entreprise s'impose, non seulement pour des raisons d'économie générale, mais aussi pour des raisons prévoyantes de sécurité publique.

La question a toutefois changé d'aspect. La construction du chemin de fer Fribourg-Bulle, par la Roche, coûterait actuellement une vingtaine de millions et le budget du canton ne permet pas, pour le moment, une dépense aussi considérable. Les modalités du décret de 1913 doivent donc être changées. L'Etat doit se substituer à la Compagnie des Chemins de fer électriques de la Gruyère, celle-ci n'ayant plus d'intérêt immédiat à la construction du pont. Une convention est intervenue dans ce sens. Aux termes de cette convention, les C. E. G. sont chargés de leur obligation de construction; mais ils s'engagent à utiliser le pont lorsque sera exécuté la ligne Fribourg-Bulle par la Roche, et à rembourser alors à l'Etat leur part contributive, telle qu'elle était prévue au décret de novembre 1913.

Outre les circonstances citées plus haut, le désir de combattre le chômage et la perspective d'obtenir des subsides fédéraux ont engagé le gouvernement à commencer dès cet automne l'exécution des travaux. Le Conseil d'Etat a obtenu, en effet, de la Confédération, un subside de 291,200 fr., prélevé sur le crédit destiné à favoriser la lutte contre le chômage. Cette somme pourrait être affectée entièrement à la construction du pont, à la condition que celui-ci soit commencé avant le 31 décembre 1919.

Le devis de 2,188,000 fr., établi en 1913 sera naturellement de beaucoup dépassé à la suite du renchérissement de la main-d'œuvre et des matériaux. Afin de parer à cet renchérissement, le gouvernement s'est fait examiner à nouveau le projet d'un pont métallique. Cet examen ne fut pas concluant. L'entretien d'un ouvrage en fer est très onéreux, alors que celui d'un pont en béton est presque nul. La stabilité d'un ouvrage en pierre ou en béton est aussi fort supérieure à celle d'une construction métallique. Vu l'importance et la hardiesse de l'œuvre d'art en question, ce point de vue ne saurait être négligé.

Il y a lieu de considérer, enfin, que l'établissement d'un pont en béton implique l'emploi de maîtardant provenant en partie du pays, dont la fourniture pourrait être faite, soit par les entreprises électriques fribourgeoises, soit par les commerçants du canton. En outre, la main-d'œuvre pourrait être trouvée et utilisée sur place.

Cela étant, le Conseil d'Etat a chargé M. Jeger, auteur du projet adopté en 1913, d'élaborer les études définitives, avec devis, de l'ouvrage d'art projeté. M. Jeger a déjà soumis une partie des plans d'exécution pour la construction d'un pont-route en maçonnerie comportant cinq arches principales de 33 mètres.

État donné l'importance de l'ouvrage, et le fait qu'il devra, plus tard, supporter une voie ferrée, on estime nécessaire, et le Département fédéral des postes et chemins de fer l'engagera sans doute — que les travaux soient confiés à une maison spécialiste, possédant une grande expérience dans la matière et offrant des garanties sérieuses pour une bonne exécution. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a jugé souhaitable d'ouvrir un concours général pour l'adjudication; si a sollicité de quelques maisons importantes de nouvelles offres détaillées, conformément aux plans définitifs et au cahier des charges établis par l'auteur du projet.

La clôture du concours était fixée à la fin de septembre; mais, à la demande de quelques maisons, qui estimaient le délai trop court, celui-ci a été prolongé jusqu'à la fin d'octobre. Le gouvernement sera donc en mesure, à la

session de novembre, de donner au Grand Conseil le résultat du concours. Le gouvernement ajoute qu'il n'est pas en mesure de donner une réponse à la question de la règle simple, qui sera celle qui nécessiterait l'achat d'un matériel et de machines coûteuses et plus l'emploi, à la fin de l'Etat ne peut songer, d'autre côté, à solliciter, qui engagerait sans donner des avantages sérieux. L'adjudication à forfait, elle serait précédée de l'exécution et des descriptions de tous les détails de la construction. Pour ne pas retarder l'exécution imposée par des raisons de sécurité, on donnera satisfaction sans conditions spéciales de toute nature, ne pas perdre le subside fédéral que le gouvernement demande à modifier, dans la mesure impérieuse des circonstances, son décret du 28 novembre 1913, et à autoriser à commencer immédiatement.

Vingt-cinquième anniversaire

La section de Fribourg des voyageurs de commerce, le 16 novembre prochain, de sa fondation. Cette section de Fribourg plus de 90 membres; ses statuts tendent vers l'élévation philanthropique.

Nos sociétés d'épargne

Nos sociétés d'épargne vont bien, pendant la saison qui s'ouvre, afin d'augmenter le nombre et d'élargir le rayon d'action. Parmi les plus populaires, la *Fourmi*, dont le siège est au n° 13 de la Grandrue, consistant de faire montre d'une saine gestion. C'est ainsi qu'elle organise, au Cercle social, une réunion familiale. L'assemblée du matin, et la réunion familiale du soir.

Ecole Vog

On nous prie de rappeler que l'inscription expire aujourd'hui au magasin de musique L. V. de Lausanne (finances d'inscriptions).

Cours de Samara

La Société des Samaritains organise de nouveaux cours dans le courant de l'été, qui comprennent et qui sera donné par M. de Senbach.

Ces cours peuvent être suivis par deux sexes, moyennant inscription de 4 fr. (manque les cours allemand, s'inscrire chez Fischer, magasin de cigares, ou chez M. G. Stamm; l'on donnera tous les renseignements).

Nos artistes

La *Nouvelle Gazette* de Zurich publie une chronique de culture qui expose un de nos concitoyens, M. P. Hogg. Cet artiste à Paris. Il exposera prochainement quelques œuvres qui ont été à Zurich, suivant le critique de *Zeitung*. Ce dernier loue tout un tableau représentant Noé et la Seine, une toile de Samara natures mortes.

Football

Comme nous l'avons annoncé dimanche, qu'aurait lieu le championnat de football prévu pour le dimanche 12 octobre. La première équipe de FC renforcée par la présence de Durieux.

SOCIÉTÉS DE FÉ

Männerchor. — Herbschützli-Witterung am Sonntag, den Courtepla per Bahn; von der Courtepla-Münchenwiler, evtl. 12 Uhr 13. Ehren-, Aktiv- u. der sind dazu freundlich ein.

CHANGES

Le 4 octobre, m...

Les cours ci-après s'entendent

Paris	...
London (livre st.)	...
Allemagne (mars)	...
Italie (lire)	...
Autriche (couronne)	...
Prague (couronne)	...
Bruzelles (dollar)	...
New York	...
Moscou (rouble)	...
Amsterdam (florin)	...
Pétrograd (rouble)	...

OURG

de Péroles

Session de novembre, de donner connaissance au Grand Conseil du résultat du concours. Le gouvernement ajoute qu'il a fait abstraction de la règle simple, qui serait trop onéreuse et qui nécessiterait l'achat d'un matériel considérable et de machines coûteuses, dont on n'aurait plus l'emploi, à la fin des travaux. L'Etat ne peut songer, d'autre part, à la règle intéressante, qui engagerait sa responsabilité, sans donner des avantages pécuniaires considérables. L'adjudication à forfait semble s'imposer; elle serait précédée d'un dépôt des plans d'exécution et des descriptions propres à préciser tous les détails de la construction.

Pour ne pas retarder l'exécution d'une œuvre imposée par des raisons de sécurité publique, pour donner satisfaction sans retard aux revendications légitimes de toute la contrée, et pour ne pas perdre le subside fédéral de 291,200 fr., le gouvernement demande au Grand Conseil de modifier, dans la mesure imposée par les circonstances, son décret du 28 novembre 1913 et d'autoriser à commencer immédiatement les travaux.

Vingt-cinquième anniversaire

La section de Fribourg de la Société suisse des voyageurs de commerce fêtera, le dimanche 16 novembre prochain, le 25^{ème} anniversaire de sa fondation. Cette section, qui compte à Fribourg plus de 90 membres, est digne d'intérêt; ses statuts tendent vers un but essentiellement philanthropique.

Nos sociétés d'épargne

Nos sociétés d'épargne vont redoubler d'activité, pendant la saison qui leur est si plus favorable, afin d'augmenter le nombre de leurs membres et d'arrondir le montant de leurs dépôts. Parmi les plus populaires de ces caisses, la *Fourmi*, dont le siège est au Cercle social, au n° 13 de la Grandrue, considère comme son devoir de faire montre d'une diligence particulière. C'est ainsi qu'elle organise demain, dimanche, au Cercle social, une assemblée et une réunion familiale. L'assemblée aura lieu à 11 h. du matin, et la réunion familiale à 8 heures du soir.

Ecole Vogt

On nous prie de rappeler que le délai d'inscription expire aujourd'hui samedi. On s'inscrit au magasin de musique L. Von der Weid, rue de Lausanne (finances d'inscription 20 fr.).

Cours de Samaritains

La Société des Samaritains organise deux nouveaux cours dans le courant de cet hiver: un en allemand, qui commencera prochainement et qui sera donné par M. le docteur B. Meier, et un autre en français, après le nouvel an, qui sera donné par M. le docteur Louis Weisenbach.

Ces cours peuvent être suivis par des personnes des deux sexes, moyennant une finance d'inscription de 4 fr. (manuel y compris). Pour le cours allemand, s'inscrire au plus tôt au magasin Fischer, magasin de cigares, avenue de la Gare, ou chez M. G. Stamm, Grandrue, 53, où l'on donnera tous les renseignements désirables.

Not artistes

La *Nouvelle Gazette de Zurich* a publié dernièrement une chronique sur un salon de peinture où exposait un de nos compatriotes de Fribourg, M. P. Hogg. Cet artiste est actuellement à Paris. Il exposera prochainement à Fribourg quelques œuvres qui ont obtenu un succès à Zurich, suivant le critique de la *Neue Zürcher Zeitung*. Ce dernier loue tout particulièrement un tableau représentant Notre-Dame de Paris et la Seine, une toile de Saint-Malo et plusieurs natures mortes.

Football

Comme nous l'avons annoncé, c'est demain, dimanche, qu'auront lieu les trois matchs de football prévus pour le championnat suisse. La première équipe du F. C. Fribourg sera renforcée par la présence de l'international Durieux.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Männerchor. — Herbstturnmel bei günstiger Witterung am Sonntag, den 5. Oktober. Nach Courtepian per Bahn; von dort zu Fuß nach Courtevon-Münchenwiler, event. Jeub. Abfahrt 12 Uhr 13. Ehren-, Aktiv- sowie Passivmitglieder sind dazu freundlich eingeladen.

ORANGES A VON

le 4 octobre, matin

Les cours ci-après s'appliquent pour les livres et vêtements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	66	69
Londres (livres st.)	23 30	23 70
Allemagne (marks)	23	25
Italie (lire)	86	58
Autriche (couronnes)	7	9
France (couronnes)	17	19
New-York (dollar)	5 40	5 80
Bruzelles	66	68
Madrid (pesetas)	108	108
Amsterdam (florins)	209 50	211 60
Pétrograd (roubles)	19	23

CHRONIQUE DE LA GRUYÈRE

Bulle, 3 octobre.

Eh! bien, oui, la foire de la Saint-Denis a été meilleure qu'on ne le croyait. Le bétail s'est vendu dans la moyenne des prix atteints à la foire de 1918. Alors, on trouvait ces prix excellents. Mais la hausse rapide et anormale du printemps est survenue. Que voulez-vous! Après une pareille ascension, il fallait nécessairement descendre. Et cette baisse a trouvé nos paysans assez philosophes, comme il convient à des gens que la guerre a laissés moins pauvres qu'avant, si l'on ose ainsi parler de nos agriculteurs cossus, dont les troupeaux gonflés et ronds faisaient, à cette foire, des taches bleues, mouvantes dans le mouvement même, car Bulle ne peut pas être plus pittoresque et plus vivant qu'à ce moment-là.

Maintenant, la ville est redevenue tranquille, comme d'habitude. La pluie froide qui tombe a un effet sédatif, très propre d'ailleurs à la retraite que le R. P. Duval préche aux jeunes gens et jeunes filles, à l'église paroissiale. On dit que M. le Curé est content et que la participation est reconfortante, pour les jeunes filles du moins, la retraite des jeunes gens ne commençant que dimanche.

Le temps ne calme pas également tout le monde, puisque, samedi passé, deux pères de famille du quartier de la Tréme en sont venus aux mains, à propos d'une querelle d'enfants, et de telle façon que l'un d'eux, un brave homme du pays, a reçu un coup de couteau dans le ventre, qui a mis sa vie en danger. L'autre n'est pas Suisse. Ces gestes-là sont rares, chez nous, heureusement. Mais il faut signaler et féliciter ces moeurs d'importation étrangère afin qu'elles ne se répandent pas, et surtout qu'elles ne se répètent plus.

Il paraît que nous aurons bientôt une religieuse infirmière, et le Conseil communal a favorisé la réalisation de ce projet en offrant une pension gratuite à l'Hospice communal. Cela paraît étrange que Bulle s'en soit passé jusqu'à présent. C'est la grippe qui nous vaut ce progrès, le seul bien qu'elle aura fait, du reste. On dit qu'elle revient, sous une forme très bénigne et point alarmante. Alors soyons tranquilles et puis, si elle doit être dangereuse, nous aurons une bonne sœur, dévouée et patiente, pour nous aider à la surmonter.

Les commerçants se disposent à faire la Semaine suisse. On y met moins d'entrain que la première année, une semaine-là. Pour certains commerces, il est vrai, cette « semaine » fait du tort aux expositions de saison. Ceux-là hésitent à sacrifier leurs vitrines pour une exposition dont le fruit sera recueilli surtout par les industries suisses. Leur patriotisme ne va pas jusque-là. Mais beaucoup d'autres n'ont pas cette raison. Je me souviens que, ces années passées, il y avait, à Bulle, des vitrines vraiment intéressantes au point de vue suisse, mais plus encore intéressantes par le bon goût et la nouveauté de certains arrangements. N'y aurait-il, dans toute « semaine » que le seul développement du goût, ce serait suffisant pour en justifier l'utilité et même la nécessité.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 5 OCTOBRE

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., grand-messe capitulaire. — 11 h. 1/2, messe basse, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 h. 1/2. (Tout le mois d'octobre, chaque soir, exécution du Rosaire, chapelet, Vierge de la Très Sainte Vierge, prière à Saint Joseph et bénédiction du Très Saint Sacrement.)

Saint-Jean : Dédicace de l'église : 6 h. 1/2, messe basse, communion. — 8 h., messe des enfants avec instruction et chapelet. — 9 h., grand-messe solennelle, sermon et bénédiction. — 1 h. 1/2, vêpres solennelles, procession à Lorette, bénédiction. — 6 h. 1/2, chapelet. *Saint-Maurice* : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communion des enfants. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon français. — 10 h., messe basse, sermon allemand, chant des enfants. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 8 h., chapelet et bénédiction.

Collège : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h. 1/2, messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des étudiants. — 2 h. 1/2, vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 6 h., messe basse. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 9 h., vêpres, sermon français. Litanies et procession de la Sainte Vierge. Bénédiction. — 6 h., réunion de la congrégation du Bienheureux Pierre Canisius. Instruction. Bénédiction. — 7 h. 1/2, récitation, devant le Saint Sacrement exposé, de deux chapelets en français et d'un troisième en allemand.

MARDI, 7 OCTOBRE

Notre-Dame : 8 h., réunion des Mères chrétiennes. Sainte Messe. Instruction. Bénédiction.

Calendrier

Dimanche 5 octobre XVII^{ème} après la Pentecôte

Saint PLEACIDE et ses compagnons, martyrs. Saint PLEACIDE, fils d'un seigneur romain, fut voué par son père à saint Benoît. Etant en Sicile, avec d'autres religieux, ils furent pris par les Maures et souffrirent beaucoup de tourments et la mort pour Jésus-Christ, en 541.

FUMER LES CIGARES FROBARD PRO PATRIA

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La Société des nations

Paris, 4 octobre.

(Havas.) — (Sp.) — M. Clémenceau a adressé au colonel House, avant son départ pour Amérique, une lettre datée du 4 septembre lui exposant l'intérêt qu'il y aurait à réunir, en novembre, la Société des nations à Washington, sous la présidence de M. Wilson, afin de hâter la solution des questions à l'ordre du jour.

M. Clémenceau montre l'importance qu'il y a de prouver aux peuples que le Conseil de la Société des nations est bientôt prêt à fonctionner.

Les Alliés et l'Allemagne

Paris, 4 octobre.

(Havas.) — A. A. Chaubert, M. Tardieu propose de notifier à l'Allemagne l'interdiction de fabriquer des armements et de lui fournir ses 288 et ses canons légers et demande à la Chambre et à M. Lefèvre de se rallier au texte de la commission.

M. Viviani appuie l'appel de M. Tardieu en disant : « Les actions de l'Allemagne permettent déjà aux Alliés d'exiger les garanties nécessaires. » M. Viviani insiste sur la nécessité pour toutes les puissances de ratifier le traité de paix. « La solution des difficultés actuelles, ajoute-t-il, est dans la Société des nations dont l'Allemagne doit se montrer digne non par des paroles, mais par des actes. La Société des nations apportera au monde le paix qu'il appelle de tous ses vœux. » (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

M. Clémenceau s'associe aux paroles de M. Viviani.

M. Pichon, répondant à de nouvelles questions de M. Cochon, déclare qu'il est faux que les Alliés prêtent du secours à von der Goltz.

La Chambre vote, par 443 voix contre 1, une proposition Renaudin par laquelle la Chambre invite le gouvernement français à proposer au président Wilson une réunion de la Société des nations immédiatement après la ratification du traité de paix.

La Chambre adopte, aussi, sans débats et à l'unanimité, une proposition de résolution Auriol acceptée par le gouvernement et la commission ainsi conçue : « La Chambre confiante dans l'esprit d'équité et de justice des puissances alliées invite le gouvernement à poursuivre avec elles les négociations financières en vue du paiement des indemnités. »

L'agitation en Italie

Rome, 4 octobre.

Les assemblées électorales ont causé, dans différents villages de l'Italie septentrionale, des incidents tumultueux. A Bologne, le travail et la circulation des tramways ont été suspendus pendant la durée de l'assemblée. La police a été plus tard bombardée de pierres par de jeunes socialistes qui ont organisé un cortège. La police fit feu. De nombreuses vitrines ont été brisées.

A la première assemblée socialiste de Turin, il y avait plus de 10,000 personnes. Environ 12 orateurs se sont prononcés contre l'entreprise de d'Annunzio à Fiume et contre la guerre. De jeunes socialistes altiquèrent deux auto-camions de la police à coups de feu. Plusieurs personnes ont été blessées.

Rome, 4 octobre.

Tous les préfets de provinces du pays ont été convoqués à Rome en vue de recevoir du président du Conseil des instructions pour la campagne électorale. Un conseil des ministres très important est convoqué pour demain, dimanche, en vue de prendre des décisions concernant le développement de la campagne électorale.

Dans ce Conseil, la liste des sénateurs à nommer sera également fixée. On attend avec impatience les premières nominations, qui ne comprendront probablement que environ 40 députés et haut fonctionnaires du pays.

Rome, 4 octobre.

Hier, la direction du parti radical a décidé l'affluence électorale avec le parti interventionniste.

Révélations de l'« Avanti »

Milan, 4 octobre.

L'Avanti publie des communications strictement confidentielles de l'état-major italien et des commandements de division de Zara sur les commandements de brigade à organiser immédiatement dans les territoires occupés de grandes et ardentes manifestations de « l'italianité » et de faire tout le possible pour obtenir des résolutions des communes et des citoyens en faveur de l'Italie. Dans un autre ordre confidentiel, les commandements de division sont invités à déterminer les communes et les maires à envoyer des télégrammes au président du Conseil et au ministre des affaires étrangères exprimant le désir ardent de la population d'être unie à l'Italie.

La grève des cheminots anglais

Londres, 4 octobre.

(Reuter.) — Les pourparlers entre les délégués des cheminots, de la Fédération des transports et M. Lloyd George ont été interrompus, à 9 h. 06 du soir. M. Thomas a déclaré qu'aucun accord n'est intervenu.

Londres, 4 octobre.

(Reuter.) — Le comité de la Fédération des transports s'efforce d'organiser des réunions en masse du personnel des tramways pour créer une action de sympathie au faveur des cheminots.

Londres, 4 octobre.

Le Times propose, vis-à-vis de la grève actuelle, la formation d'une armée civile, non

L'œuvre du relèvement moral

Budapest, 4 octobre.

(B. C. V.) — Sir Georg Clark, plénipotentiaire du Conseil suprême allié, est arrivé à Budapest, après avoir séjourné plusieurs jours à Bucarest.

L'insécurité en Albanie

Rome, 4 octobre.

On apprend de Scutari que, non loin de la ville, un soldat italien a été tué par des incursions. Un détachement français a été attaqué en Albanie par les Serbes. Plus tard, on trouva de nombreux soldats alliés morts. Une enquête sévère a été ordonnée.

Italie et Autriche

Vienne, 4 octobre.

(B. C. V.) — Le marquis Torrette est arrivé à Vienne en qualité de ministre du royaume d'Italie.

Allemagne et Luxembourg

Berlin, 4 octobre.

(Wall.) — La section économique a porté à la connaissance du gouvernement allemand au sujet du trafic futur avec le Luxembourg : Le trafic des lettres et télégrammes est libre. Les paquets d'un poids allant jusqu'à 10 kg. peuvent être expédiés du Luxembourg. Il n'y a pas de défense d'exportation. Le tarif douanier comprend 18 positions. Le paiement des douanes peut se faire en monnaie française ou luxembourgeoise.

La crise ministérielle en Bavière

Munich, 4 octobre.

(Wall.) — Les partis de coalition de la Diète bavaroise ont déclaré que, au sujet de la crise ministérielle de Bavière : « Les nombreux pourparlers entre les partis de coalition de la Diète et le gouvernement au sujet de la question gouvernementale en Bavière ont abouti à la décision unanime de donner l'occasion d'entendre les partis représentés à la Diète avant d'accepter une solution définitive. Cette consultation se fera dans un court délai. On espère que ce procédé donnera une base permettant d'éclaircir la situation politique. »

Le surmenage de M. Wilson

Washington, 4 octobre.

(Havas.) — On publie un bulletin officiel sur l'état de santé de M. Wilson. Après deux heures de consultation, on annonce que l'état du malade est stationnaire. Le neurologiste Neuron, de Philadelphie, a examiné le président, jeudi ; il estime que son état est grave.

Audience pontificale

Rome, 4 octobre.

Le Saint-Père a reçu en audience le vicaire apostolique de l'Erythrée, Mgr Carrara. Le nouveau collège pontifical de l'Erythrée s'est ouvert ces jours-ci, avec 8 élèves, tous indigènes de la province de l'Erythrée.

« La Gloire qui chante » au Tessin

Lugano, 4 octobre.

La municipalité de Lugano, au sujet de la « Gloire qui chante », publie un manifeste fort élogieux pour les Fribourgeois. « Lugano, fier de l'honneur de la visite des Fribourgeois et de la rencontre des deux gouvernements de Fribourg et du Tessin, leur prépare l'accueil le plus cordial. Spécialement agréable sera la présence des soldats fribourgeois ; ce sont des représentants de l'armée démocratique suisse qui arrivent parmi nous. Ce sont les mêmes qui, en des moments critiques, se sont levés pour défendre nos institutions menacées. Saluons-les avec toute notre reconnaissance de patriotes. » La ville est complètement pavoisée.

M. Ador chez la reine de Roumanie

Lausanne, 4 octobre.

Hier après midi, M. Ador, président de la Confédération, s'est rendu à Lausanne, où il a rendu visite à la reine de Roumanie. Il a eu un entretien de 40 minutes avec la souveraine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 4 octobre

BAROMÈTRE

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

725.0 725.0

720.0 720.0

715.0 715.0

710.0 710.0

Moy. 705.0 Moy. 705.0

700.0 700.0

695.0 695.0

690.0 690.0

THERMOMÈTRE C.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

14 h. m. 14 10 10 10 6 9 7 h. m.

11 h. m. 18 17 13 12 9 7 9 11 h. m.

4 h. p. 12 11 13 13 8 6 7 5 p.

THERMOMÈTRE F.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

57 h. m. 57 53 53 53 50 53 57 h. m.

54 h. m. 64 63 55 54 48 51 54 h. m.

41 h. p. 54 53 55 55 50 49 41 h. p.

THERMOMÈTRE R.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

14 h. m. 14 10 10 10 6 9 7 h. m.

11 h. m. 18 17 13 12 9 7 9 11 h. m.

4 h. p. 12 11 13 13 8 6 7 5 p.

THERMOMÈTRE S.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

14 h. m. 14 10 10 10 6 9 7 h. m.

11 h. m. 18 17 13 12 9 7 9 11 h. m.

4 h. p. 12 11 13 13 8 6 7 5 p.

THERMOMÈTRE T.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

14 h. m. 14 10 10 10 6 9 7 h. m.

11 h. m. 18 17 13 12 9 7 9 11 h. m.

4 h. p. 12 11 13 13 8 6 7 5 p.

THERMOMÈTRE U.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

14 h. m. 14 10 10 10 6 9 7 h. m.

11 h. m. 18 17 13 12 9 7 9 11 h. m.

4 h. p. 12 11 13 13 8 6 7 5 p.

THERMOMÈTRE V.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

14 h. m. 14 10 10 10 6 9 7 h. m.

11 h. m. 18 17 13 12 9 7 9 11 h. m.

4 h. p. 12 11 13 13 8 6 7 5 p.

THERMOMÈTRE W.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

14 h. m. 14 10 10 10 6 9 7 h. m.

11 h. m. 18 17 13 12 9 7 9 11 h. m.

4 h. p. 12 11 13 13 8 6 7 5 p.

THERMOMÈTRE X.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

14 h. m. 14 10 10 10 6 9 7 h. m.

11 h. m. 18 17 13 12 9 7 9 11 h. m.

4 h. p. 12 11 13 13 8 6 7 5 p.

THERMOMÈTRE Y.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

14 h. m. 14 10 10 10 6 9 7 h. m.

11 h. m. 18 17 13 12 9 7 9 11 h. m.

4 h. p. 12 11 13 13 8 6 7 5 p.

THERMOMÈTRE Z.

Septemb. 28 29 30 1 2 3 4 Octobre

14 h. m. 14 10 10 10 6 9 7 h. m.

